Tribunes publiées dans le Journal n°144

Jacky Viltart
Majorité municipale
Au nom de la majorité municipale
Depuis le jeudi 8 juillet dernier, après des mois de négociations acharnées entre le maire Thierry Meignen et le Préfet, la Ville du Blanc-Mesnil a enfin obtenu l'accord de l'État pour ouvrir un centre de vaccination. Nous tenons à saluer tous les élus du Blanc-Mesnil, y compris ceux de l'opposition municipale, qui se sont associés à nos démarches. L'intérêt général doit toujours primer les luttes politiques. Nous remercions également l'ensemble du personnel communal et du personnel soignant qui oeuvre sans relâche pour vous accueillir dans des conditions idéales. Désormais, vous pouvez vous rendre à l'hôtel de ville, en salle Roucaute, pour vous faire vacciner. Le centre de vaccination est ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h (y compris le 14 juillet) et dispose de 2 000 doses de vaccin Pfizer par semaine. Si vous le souhaitez, il est possible de prendre rendez-vous sur Doctolib.fr. Le centre de vaccination pourra également vous recevoir sans rendez-vous, entre 12h et 14h ou 17h et 19h. Il vous suffit de vous présenter à l'accueil de la salle.

Didier Mignot
« Blanc-Mesnil à venir »
Président du groupe Blanc-Mesnil à venir
Les dernières élections ont été marquées par une abstention record qui relativise grandement la légitimité des mandats obtenus. Raison de plus pour animer davantage la vie démocratique en associant les citoyens aux décisions tout au long de ces mandats. Cette campagne électorale a révélé ce qui peut s'apparenter à des manoeuvres électoralistes de la communication municipale. On nous a annoncé à quelques jours du scrutin l'arrivée, « bientôt », d'un campus scolaire privé. Le « bientôt » signifie en fait… 4 ou 5 ans ! Curieusement, le journal municipal sort entre les deux tours de l'élection un… mercredi et non plus le vendredi/samedi, histoire de laisser le temps aux lecteurs de découvrir à la Une, la très tardive et attendue ouverture d'un centre de vaccination dont rien n'est dit en pages intérieures. Sans oublier les témoignages de personnes âgées relatant des appels téléphoniques émanant de la mairie pour recueillir des procurations de vote, ou encore la multiplication de lettres de proximité signées du maire, candidats aux deux élections, annonçant telle ou telle bonne nouvelle ou action municipale dans le quartier. Nous condamnons ces pratiques politiciennes alors que notre société connaît une crise démocratique et que nos institutions et la parole publique sont discréditées par des choix politiques contraires aux aspirations populaires. Il faut impliquer les citoyens plutôt que tenter de les séduire avec des méthodes d'un autre âge. Nous vous souhaitons un bel été de repos.

Contact : bmavenir@gmail.com